

Le Thoirzan info



Numéro
18



Bulletin d'informations de la Commune de Thoiry



SOMMAIRE

Comité de Rédaction

Jérôme ESQUEVIN

Philippe MARIN

Lucien MOLLARD

Sylvie PONCET

Julie PROVENT

Madeleine ROSSI

Bruno ROUSSET

Thierry TOURNIER

Mise en page

Agnès MOLLARD

Impression

?????

	N° PAGE
<i>Le mot du Maire</i>	3
<i>Présentation du Conseil et des Commissions</i>	4 / 5
<i>Budget 2014</i>	6
<i>Travaux dans la Commune</i>	7
<i>Rythmes Scolaires</i>	8
<i>SICAL</i>	9
<i>Infos diverses</i>	10 / 11
<i>Hier à Thoiry</i>	12 / 13
<i>Le Coin détente</i>	14 / 15
<i>L'patoé</i>	16
<i>Vie de la Commune</i>	17
<i>Le Bilan Météo 2013</i>	18
<i>Etat Civil</i>	19
<i>A votre service</i>	20



Chers concitoyens,



Jérôme ESQUEVIN
Maire

Ce dix-huitième numéro de notre bulletin d'information est le premier depuis le renouvellement d'une grande partie de l'équipe municipale aux élections du mois de mars dernier. Vous trouverez donc dans les pages suivantes le rappel de la composition du nouveau Conseil municipal et l'implication de chacun, à la fois dans les commissions municipales mais aussi dans les différentes instances intercommunales : Chambéry Métropole, Parc Naturel Régional des Bauges, Syndicat Intercommunal du Canton de Saint Alban Leysse, SIVU de Gendarmerie, etc...

La rentrée 2014 est celle de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Cette dernière entraîne non seulement des changements importants dans les horaires scolaires mais aussi la mise en place de temps d'activités périscolaires (TAP) sous la responsabilité de la commune. La Municipalité a fait le choix d'essayer d'offrir des activités regroupées, variées et cohérentes le mardi après-midi mais aussi d'adapter les horaires de la garderie aux nouvelles contraintes d'emploi du temps, notamment le mercredi matin. Ces différentes actions ont un coût mais elles sont le reflet de la volonté du conseil municipal de permettre une scolarisation à l'école de Thoiry dans les meilleures conditions possibles.

La fin de cette année 2014 va aussi être marquée par deux changements importants dans notre commune : l'alimentation en eau potable de l'ensemble des abonnés depuis le réservoir des Chavonnettes avec la mise en service de la nouvelle conduite en cours de réalisation jusqu'à La Fougère en passant par Thorméroz et la fin du programme de la mise en conteneurs grand volume de la collecte des déchets.

Enfin la nouvelle équipe municipale tient à renforcer la communication dans notre commune. Notre bulletin va, bien sûr, être conservé avec son rythme annuel de parution. Mais un site internet est devenu indispensable pour répondre aux besoins actuels de la diffusion la plus rapide possible d'informations. Ce site est en chantier pour être opérationnel dans les prochaines semaines. Donc à bientôt sur ce nouvel outil !

Et en attendant, je vous souhaite à tous un bel automne et une bonne lecture.

Jérôme ESQUEVIN



Jérôme ESQUEVIN
MAIRE

Commission voiries et infrastructures

Commission politiques contractuelles, projet d'agglomération et évolutions des compétences

Conseil communautaire de Chambéry Métropole

Commission locale d'évaluation des charges transférées de Chambéry Métropole

SICSAL

SIPL (Syndicat Intercommunal du Plateau de la Lysse)

CCAS (Centre Communal des Actions Sociales)

Délégué à Savoie Décbets - Chambéry Métropole



Olivier FRANCONY
1er Adjoint

Commission des finances / des travaux / de l'urbanisme

Commission d'appel d'offre

Commission agriculture, cours d'eau, développement durable et espaces naturels

Conseil d'exploitation des régies de l'eau et de l'assainissement de Chambéry Métropole

SIPL (Syndicat Intercommunal du Plateau de la Lysse)



Thierry TOURNIER
2me Adjoint

Commission des finances / des travaux / des affaires sociales et scolaires / agriculture, chasse, forêt, environnement / gestion de la salle des fêtes / rédaction du bulletin municipal / plan communal de sauvegarde

Commission d'appel d'offre

Garant des coupes affouagères

Commission économie et communication

Commission déchets ménagers et assimilés

Commission voiries et infrastructures

SIPL (Syndicat Intercommunal du Plateau de la Lysse) - (suppléant)

Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de gestion de la gendarmerie



Bruno ROUSSET
3me Adjoint

Commission des finances / de l'urbanisme / des affaires sociales et scolaires / gestion de la salle des fêtes / rédaction du bulletin municipal / plan communal de sauvegarde

Commission d'appel d'offre (suppléant)

CCAS (Centre Communal des Actions Sociales)

Commission consultative des services Publics locaux

Commission économie et communication

Commission habitat, programme local de l'habitat, aménagement et maintenance des aires d'accueil des gens du voyage

Représentant de Chambéry Métropole au sein de SCOT –Métropole Savoie

SICSAL (suppléant)

Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de gestion de la gendarmerie (suppléant)



Marie-Claude PACHOUD
Conseillère

Commission des finances / des affaires sociales et scolaires / gestion des gîtes

Commission déchets et assimilés

Représentante défense auprès du Ministère de la défense



Julie PROVENT
Conseillère

Commission des affaires sociales et scolaires / agriculture, chasse, forêt, environnement / rédaction du bulletin municipal / plan communal de sauvegarde

CCAS (Centre Communal des Actions Sociales)

Commission consultative des services publics locaux

Commission transport, déplacements et schéma de déplacements

SICSAL



Sylvie PONCET
Conseillère

Commission des finances / de l'urbanisme / agriculture, chasse, forêt, environnement / gestion des gîtes / rédaction du bulletin municipal / plan communal de sauvegarde

Commission agriculture, cours d'eau, développement durable et espaces naturels

Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de gestion de la gendarmerie



Frédéric BARDON
Conseiller

Commission des travaux / agriculture, chasse, forêt, environnement / plan communal de sauvegarde

Commission d'appel d'offre (suppléant)

Commission équipements collectifs, sportifs, associatifs et relations avec les clubs sportifs

Commission transport, déplacements et schéma de déplacements



Stéphanie CAVIGLIA
Conseillère

Commission de l'urbanisme / agriculture, chasse, forêt, environnement

CCAS (Centre Communal des Actions Sociales)

Commission agriculture, cours d'eau, développement durable et espaces naturels

Syndicat mixte du PNR (Parc Naturel Régional du massif des Bauges)



Agnès MOLLARD
Conseillère

Commission des travaux / de l'urbanisme / gestion des gîtes / rédaction du bulletin municipal

CCAS (Centre Communal des Actions Sociales)

Commission d'appel d'offre (suppléant)

Commission économie et communication

Commission déchets et assimilés



Philippe MARIN
Conseiller

Commission des travaux / de l'urbanisme / agriculture, chasse, forêt, environnement / rédaction du bulletin municipal / plan communal de sauvegarde

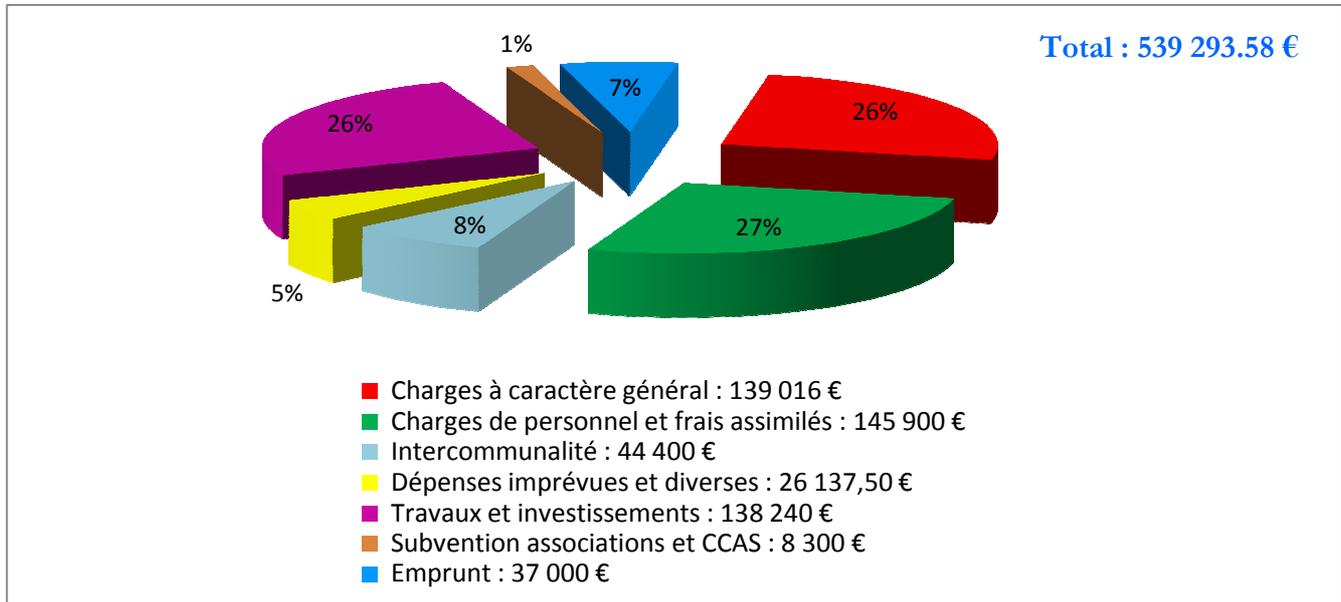
Commission d'appel d'offre

Commission politiques contractuelles, projet d'agglomération et évolutions des compétences

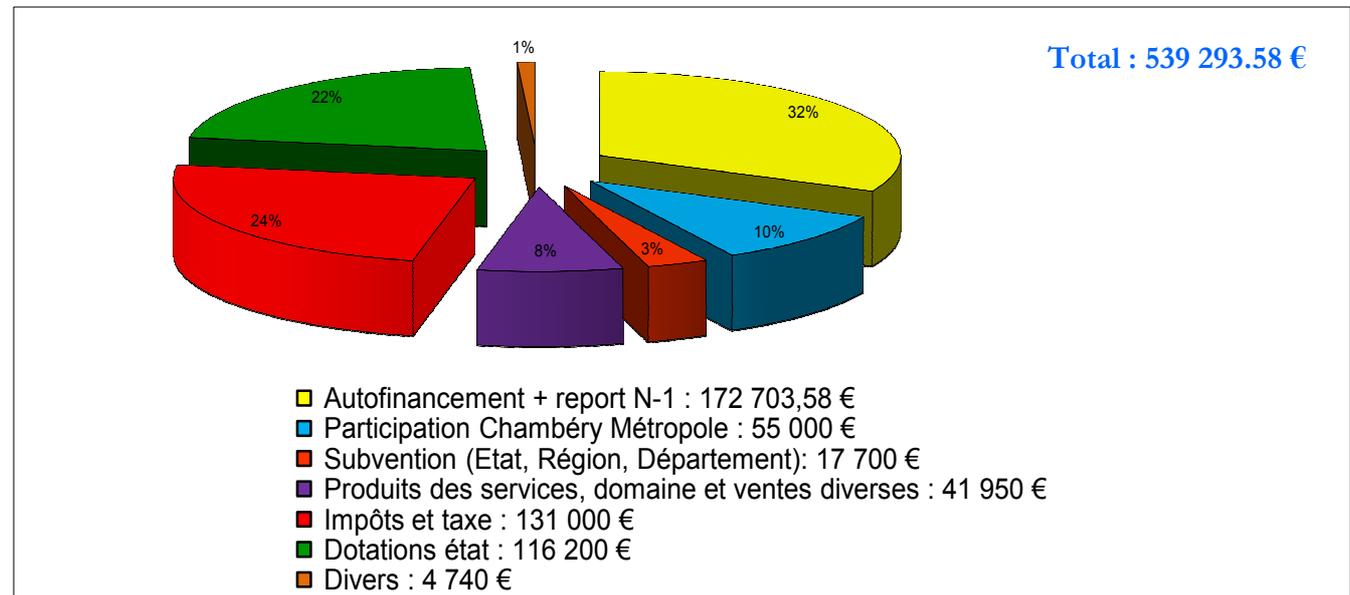
Représentant de Chambéry Métropole au sein de SCOT—Métropole Savoie (suppléant)

Syndicat mixte du PNR (Parc Naturel Régional du massif des Bauges) - (suppléant)

Dépenses



Recettes



Les taux d'impositions restent inchangés depuis 2007 et s'établissent donc pour 2014 à :

Taux d'imposition 2014	
Taxe d'habitation :	13,22%
Foncier bâti :	21,16%
Foncier non bâti :	91,87%

Conteneurs grand volume (suite et fin)

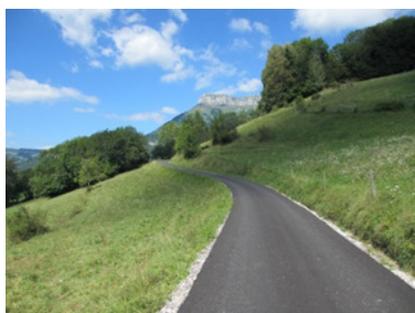
Installation de 3 conteneurs grand volume sur le parking du cimetière en janvier 2014.

Suite et fin du programme : Les Chavonnettes, Thorméroz et La Fougère, 2 CGV (ordures ménagères et tri sélectif) sur chaque site.

Réalisation prévue en octobre 2014.

Coût : 21 400 HT

Participation Chambéry Métropole : 6000 € .



Chemin de Bonvillard

Suite aux travaux d'enfouissement du réseau d'eau potable reprise totale du tapis en enrobé sur une longueur de 450 m.

Réalisation juin 2014

Coût total : 26 000 € HT

Financement : 6 000 € commune et 20 000 € Chambéry Métropole.

Entretien des voiries communales

Emploi partiel à chaud et reprise ponctuelle d'enrobé.

Réalisation juillet 2014

Coût : 14 700 € HT

Financement : 7 093 € du Conseil général



Restructuration du réseau d'eau potable

Création d'une nouvelle conduite d'eau potable pour alimenter les villages de Thorméroz et de La Fougère à partir du réservoir des Chavonnettes. Ainsi, à terme, l'ensemble de la commune bénéficiera d'une eau de qualité (filtre à sable et traitement ultra violet).

Réalisation : d'avril à octobre 2014.

Coût : 400 000 €

Financement : 100 % Chambéry métropole

L'étude concernant l'assainissement et la rénovation du réseau d'eau potable de Thorméroz doit être achevée cet automne, pour une réalisation en 2015-2016.

Rentrée scolaire 2014-2015

La réforme des rythmes scolaires

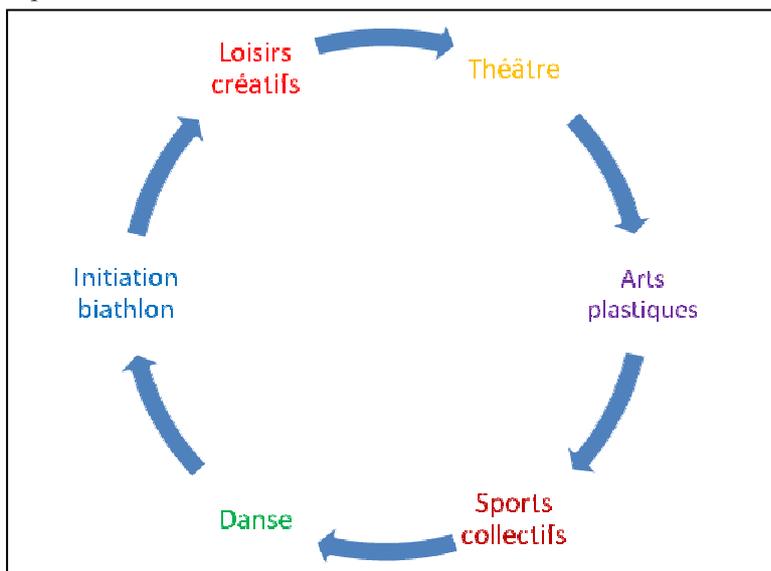
Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, les discussions entre les parents les enseignants et les élus ont abouti à un consensus sur le planning hebdomadaire : école le mercredi matin et regroupement du Temps d'Activités Péri-éducatives hebdomadaire (TAP) sur une demi-journée : le mardi après-midi.

En effet le regroupement des TAP sur trois heures consécutives permet d'intéresser un plus grand nombre d'intervenants et ainsi garantir une offre diversifiée et de qualité.

Tous les petits Thoirzans ont école les matins du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et les après-midis des lundis, jeudis et vendredis de 13h30 à 16h05.

La garderie du soir est proposée à partir de 16h05, jusqu'à 18h30.

Le mardi après-midi est réservé de 13h30 à 16h30 au temps d'activités péri-éducatives, dédié à la découverte, à la créativité et à l'activité physique.



Ces changements entraînent des modifications dans l'organisation des services municipaux périscolaires notamment dans les horaires du personnel qui ont été modifiés en fonction des nouvelles contraintes (garderie, organisation, conventionnement et accueil des animateurs TAP, mise à disposition et entretien de nouvelles salles...).

La participation aux activités péri-éducatives n'est pas obligatoire, les parents doivent inscrire leur(s) enfant(s) à l'avance avec une participation financière de 10 € par enfant pour toute la durée de l'activité (entre deux vacances scolaires).

Cette première année est une année d'expérimentation et d'évaluation des moyens humains, matériels et financiers à mettre en œuvre pour réussir au mieux cette réforme.

La mutualisation des moyens, par le biais du Syndicat Intercommunal du Canton de Saint Alban Laysse (SICSAL), a permis la mise à disposition d'une animatrice pour toute l'année scolaire. Par ailleurs, le SICSAL propose aussi aux familles ayant inscrit leurs enfants au centre aéré de Saint Alban Laysse, les mercredis après-midis, un transport collectif au départ de Thoiry vers le centre aéré où ils seront pris en charge (cantine et animations).

Pour les autres familles, un service de garderie gratuit est proposé les mercredis de 11h45 à 12h30.



Le Syndicat Intercommunal du Canton de St Alban Leysses, regroupe les communes de Barby, Bassens, Curienne, Les Déserts, Puygros, St Alban Leysses, St Jean d'Arvey, Thoiry, Verel Pragondran, La Thuile.

Le SICSAL a été créé en 2002 pour exercer des compétences dans le domaine de l'action sociale, de l'enfance-jeunesse et de l'animation socioculturelle et sportive. Il met également en œuvre des actions en faveur du patrimoine rural.

Deux commissions se répartissent ses compétences :

- La commission « enfance-jeunesse » chargée des Relais Assistantes Maternelles (R.A.M.), de l'animation enfance (centre de loisirs, maison de l'enfance) et de l'animation jeunesse (contrat cantonal jeunesse)
- La commission « relation avec les associations, école de musique et club sportif » chargée des actions en faveur des activités physiques et sportives, de l'école de musique et de l'ADMR

Le SICSAL est administré par un conseil syndical de 27 membres sous la présidence de Jérôme ESQUEVIN. Le syndicat est l'employeur direct de 13 personnes ainsi que plusieurs contractuels.

La contribution de la commune au budget du SICSAL qui avoisine le million d'euros, est de l'ordre de 10 667 € pour 2014.

Les actions du SICSAL vu de Thoiry :

- L'organisation de l'accueil extrascolaire les mercredis après-midi et vacances scolaires pour les enfants de 3 à 12 ans en centre de loisirs et séjours ainsi que le transport les mercredis après-midi.
- L'organisation de l'accueil extrascolaire et périscolaire des jeunes de 11 à 25 ans au sein du service jeunesse.
- Le soutien aux communes pour la mise en place des activités périscolaires par la mise à disposition d'un animateur pour l'année.
- La mise en place et le cofinancement des jobs d'été.
- L'amélioration qualitative de l'accueil des jeunes enfants au domicile des assistantes maternelles grâce aux RAM (Relais Assistantes Maternelles).
- La participation financière à la mise en valeur du patrimoine : itinéraires de découverte, passerelles intercommunales.
- Les subventions annuelles à l'école de musique, au Football Club Nivolet, au Club de Sports de La Féclaz et au Val de Leysses Handball.
- Le soutien financier du service de portage des repas à domicile mis en œuvre par l'ADMR.

Conseil syndical

Délégués : Jérôme ESQUEVIN (Président), Julie PROVENT
Suppléant : Bruno ROUSSET

Commission « enfance-jeunesse »

Délégués : Julie PROVENT, Bruno ROUSSET
Suppléants : Stéphanie CAVIGLIA, Philippe MARIN

Commission « relation avec les associations »

Délégués : Marie-Claude PACHOUD, Bruno ROUSSET
Suppléant : Frédéric BARDON



Les Gîtes de Thoiry

Avec la nouvelle équipe du conseil municipal, l'accueil est maintenant assuré par Marie-Claude PACHOUD, Agnès MOLLARD et Sylvie PONCET. Après un printemps un peu morose pour la location, les gîtes ont refait le plein depuis le mois de Juin, malgré le temps pluvieux de cet été ! Nous avons toujours de très bonnes appréciations. Les locataires, qui viennent à Thoiry pour profiter un maximum de leur séjour en moyenne montagne apprécient le cadre (la vue sur la vallée fait l'unanimité), le calme, la conception des gîtes, leur propreté (grâce à Anne-Marie GINET qui s'emploie à la tâche), leur équipement, la réactivité de

l'équipe en cas de problèmes techniques (solutionnés par Julien FRANCONY qui est rapidement sur les lieux), un très bon rapport qualité/prix et sans oublier un accueil des plus sympathiques !!!!!

Leur fréquentation représente 620 nuitées les trois gîtes confondus. Les mois de juillet et Août sont réservés à la location « touristique » et facturés à la semaine. De septembre à juin, une location facturée au mois peut permettre de répondre à un besoin d'un logement temporaire pour des particuliers ou pour des ouvriers travaillant dans la vallée pour le compte de diverses entreprises. Mais la location touristique (semaine, week-end, etc...) reste possible tout au long de l'année, notamment lors des vacances scolaires. Les gîtes de France, en accord avec la commune, assurent toutes les réservations et les encaissements des paiements.

Enfin et cela a son importance, en 2013, la location des trois gîtes a rapporté à la commune 25 215 €, avant déduction des charges (eau, chauffage, électricité).

Les Gîtes de France peuvent être contactés au 04 79 33 22 56.

APE - Association des Parents d'Elèves

Calendrier des manifestations :

- 06/12/2014 : Vogue
- 31/01/2015 : Loto / goûter pour les enfants de Thoiry
- 28/02/2015 : Carnaval
- 21/03/2015 : Concours de belote
- 27/06/2015 : Kermesse

Outre le cofinancement tous les trois ans de la classe de découverte, les bénéfices de ces manifestations servent à financer différentes activités culturelles et sportives effectuées dans le cadre scolaire.

Cette année sera surtout sportive entre les séances de piscine et de patinoire, et les six sorties dans le cadre de l'Union Sportive de l'Enseignement de Premier degré (Indiana Mômes, Trappeur, Robinsons de Buisson Rond, Vallée des défis, Vasypaulette et les Chemins de la mémoire).

L'ensemble des dépenses programmées pour l'année scolaire 2014-2015 avoisine les 7 000 €.

La Fête des Voisins

CHEF LIEU / LES CRETS

Soleil et chaleur pour ce nouveau rassemblement des habitants du Chef Lieu et des Crêts du dimanche 7 septembre 2014. Idéalement installé à l'ombre du tilleul de la Salle des Associations, tout le monde a profité de cette belle journée dans une bonne ambiance



LES CHAVONNETES

Le samedi 5 juillet au soir, les habitants du hameau étaient réunis auprès du four banal, à l'initiative de Sylvie Curé et Yolande Caregnato Pouessel, pour le partage d'un repas. Belle soirée sans pluie ! Une trentaine de personnes étaient présentes, hélas, il manquait beaucoup de nouveaux habitants ; dommage ! L'an prochain, il faudra lancer les invitations plus tôt... Les plats confectionnés par chacun ont tous été appréciés et que dire de la fournée de pain ? Un régal ! Après le repas, place à la musique : un seul accordéoniste au début, puis un guitariste

rejoint bientôt par un groupe d'amis et leur tam-tam, leurs rythmes endiablés et leurs chants exotiques. Magnifique soirée pour tout le monde, toutes générations confondues.

Préparez-vous à la prochaine fête du four en 2015

THORMEROZ

Eh oui ! Il faisait beau le soir du samedi 5 juillet 2014 !!! c'était notre « fête du four ». Comme toutes les années (à l'initiative, cette année encore, de Dominique, Hélène et Julien) nous avons pu tous nous rencontrer au four de Thorméroz !!!!! pizzas, quiches, sublimes charcuteries, salades, fromages et desserts, tous aussi bons les uns que les autres, sans oublier vins et pétillants nous ont accompagnés jusque tard dans la nuit pour le plaisir de nous retrouver !!!!

Pour mémoire, c'est en 1983, à l'initiative de quelques bénévoles que le four de Thorméroz a retrouvé un peu de son identité perdue depuis longtemps. Pour financer un peu les travaux engagés (réfection de la toiture...) une fête avait été organisée, et moyennant quelques francs il était possible de déguster « **le pain** » cuit au four accompagné de « diots » et de fromages.

Depuis à Thorméroz c'est « la fête du four » et non la « fête des voisins » !!!!!.....

Mais d'après vous y a-t'il une différence ?????



L'église de Thoiry



La première construction de l'église remonte sans doute à la fin du 16ème siècle, début du 17ème. Tout ce que nous savons, d'après les archives de la Mairie, c'est que son clocher est tombé en 1618, lorsqu'elle n'était d'ailleurs qu'un bâtiment couvert de chaume, comme toutes les habitations du village. La reconstruction de ce "beffroi" n'est pas facile : le Prieuré et la communauté de Thoiry s'étaient chargés de la rebâtir par moitié chacun.

Or, à la suite d'un désaccord, sans doute sur le moment propice pour accomplir un tel travail, le Prieuré commença seul les travaux, n'en faisant strictement que la moitié dans le sens vertical. La communauté de Thoiry fut alors bien obligée d'ériger l'autre moitié, mais il reste toujours une marque de raccord malgré sa destruction sur la moitié de la hauteur, pendant la révolution. A-t-il ou n'a-t-il pas été reconstruit rapidement après la Révolution ? Nul n'en parle. Les Anciens ont entendu raconter par les "très, très Anciens" qu'un incendie avait détruit l'église mais il n'existe nulle trace écrite de ce fait et pas de date non plus.



Mais le 10 février 1849, une lettre de l'archevêché de Chambéry au Maire de Thoiry parle de la décision prise pour "la restauration" de l'église. Le document suivant, du 12 février 1873 est une lettre par laquelle le Maire informe l'instituteur (probablement aussi secrétaire de Mairie) de l'agrandissement de l'église : deux ans plus tard, un rapport fourni par l'architecte Revel parle de la restauration de l'église qui coûterait environ 25000 francs, mais il présente également un autre projet de restauration-agrandissement pour un montant double du premier, soit 48228,88 francs. Ce dernier projet sera retenu.

La somme nécessaire sera couverte de la façon suivante :

- * une subvention de 3000 francs + une deuxième de 3000 francs accordée par le Ministre de l'Intérieur et des Cultes,
- * un emprunt de trente mille francs,
- * et la vente de "communaux".

Rien n'est écrit sur la reconstruction de l'église si ce n'est la mention de "*50 m3 de pierre de taille dure de Curienne, à la fine pointe avec arêtes ciselées*".... mais on imagine que la tâche n'a pas dû être aisée. Puis, dans un document daté de février 1895, on trouve le devis estimatif du "beffroi", qui devra être remplacé .C'est "un beffroi en bois de chêne à vive arête, sans aubier et raboté" ; il est présenté par Messieurs Georges et Francisque Paccard d'Annecy le Vieux pour une somme de 499 francs.

En juin 1894, Messieurs Paccard avaient déjà envoyé un devis pour une cloche, celle-ci ayant été cassée : on apprend que la cloche cassée pèse 400 kg et qu'il faudrait la refondre avec un ajout de métal afin qu'elle atteigne les 500 kg, voire 600. Suivent une quinzaine de lignes de musique pure, expliquant les accords possibles...

La commande est passée le 8 juillet 1894 alors que le clocher ou beffroi n'est pas encore refait.

Avant l'arrivée de la cloche, la correspondance de la famille Paccard se compose d'une bonne quinzaine de lettres adressées à Monsieur le Maire de Thoiry : tout le travail y est détaillé.

La cloche arrive à la gare de Chambéry le 5 ou 6 juin 1895, elle pèse 690 kg



Cloche livrée en 1895
(690 kg)



Cloche de 1749
(400 kg)



Dans les premiers jours de 1900, le beffroi s'enrichit d'une horloge fabriquée et placée par la Manufacture d'Horlogerie Monumentale de Morez-du-Jura.

En juillet 1947, il y a projet de réparation du clocher : a-t-il brûlé, a-t-il reçu la foudre ? Un Ancien de Thoiry se souvient que la foudre l'a touché, c'était aux environs de 1936. Le projet de restauration s'élève à 310 000 fr.

La commune décide de faire un emprunt sur particuliers, au moyen de billets de 1000 fr, numérotés. Finalement, la facture pour cette deuxième reconstruction, s'élèvera à 500 000 fr.



Et le coq que personne ne voulait aller remettre en place, fut finalement hissé par le charpentier Ortolland dit "Jaja".

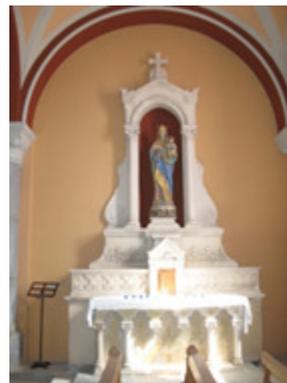
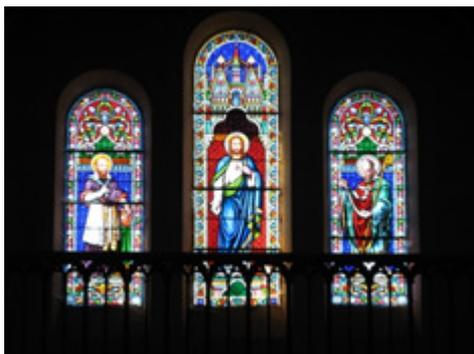
Entre les années 1960 et 1970 (les mémoires sont défaillantes), aucun document ne mentionne la petite chapelle aménagée dans ce qui devait être l'entrée de l'église; cette chapelle accueillait les messes au cours de l'hiver quand l'église était inchauffable! Les pratiquants eux-mêmes ont organisé des kermesses pour financer les travaux et tout le village participait; on parle encore des tartes maison de cette époque !

A la fin des années 70, la "Maison des sœurs" désormais inoccupée, est en vente : la construction de cette maison avait été financée par le curé "Rey", dans les années 1880, aidée par une quinzaine de familles pieuses qui avaient fait de nombreuses journées de corvées. Les sœurs y avait établi une école privée. Avec le départ des religieuses, l'école n'avait plus lieu d'être. Mais pour la vente, il fallait l'accord de l'évêché : il veut bien donner son feu vert à condition que le prix de vente soit exclusivement employé à l'amélioration de l'église détériorée par l'humidité. Après de nombreuses visites de curieux, un couple de parisiens, M. et Mme Cavalié se présentent et décident d'acheter : le montant de leur achat sera investi dans l'église, à l'exclusion de 20 000 F que l'Evêque destine à la construction d'une église à Chambéry le Haut. Surveillées par M. Brocard architecte des bâtiments de France, les entreprises commencent leur travail : c'est d'abord la toiture entière qui est changée par l'entreprise Jacquier de Puygros en 1975, puis l'électricité avec les systèmes d'éclairage, en 1977, et la même année, toutes les peintures intérieures telles qu'elles sont maintenant.



De nouveau en 1993, des travaux de maçonnerie sont à faire : il s'agit de déposer les planchers, de remettre le sol à niveau et d'isoler pour empêcher l'humidité de remonter.

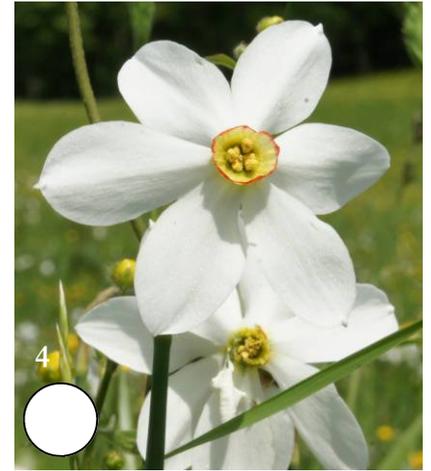
Après tout ce voyage à travers le 19ème et le 20ème siècle pour suivre les péripéties de notre église, il apparaît que celle-ci a toujours joui de l'attention des nombreux fidèles de Thoiry et des instances municipales. Pour un village, elle représente peut-être ce qui ne bougera pas.



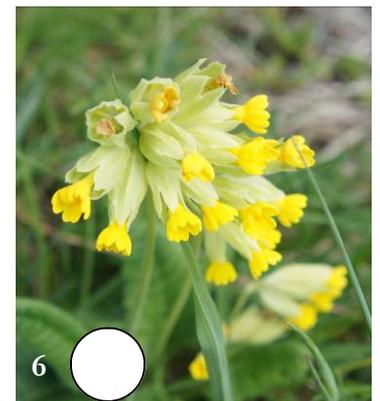
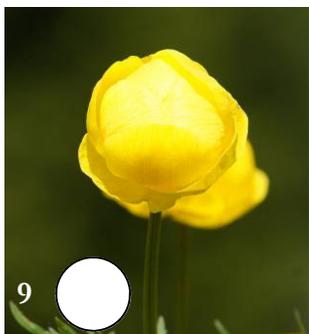


**RECONNAISSEZ-VOUS
LES FLEURS SAUVAGES
DE NOTRE COMMUNE ?**
ATTENTION IL YA UNE INTRUSE

- A - GENTIANE DES ALPES
- B - EPILOBE
- C - NARCISSE
- D - LYS MARTAGON
- E - COUCOU
- F - TROLLE
- G - RAIPONSE
- H - GENTIANE JAUNE
- I - PERCE-NEIGE
- J - DIGITALE
- K - ANCOLIE
- L - _____ ???



Réponses page 15



JEU DES PHOTOS

Mont Margeriaz enneigé (Photo originale)



Dans la photo ci-dessous, 8 erreurs se sont glissées : A vous de les trouver



Réponses de la page 14

1 : H / 2 : B / 3 : I / 4 : C / 5 : D / 6 : E / 7 : K / 8 : A /
9 : F / 10 : cosmos / 11 : J / 12 : vous la connaissez....

Le Tré é'gneaux

Djian Piourré, vi garson, ruffianné sevè diè l'vlazhe. Il a l'habitida de se pointò tche l'monde y momè de gouttò.

Il arrive don tche le Noés que sont tô à tòbla devant on bolli que chè bougramè bon !

- Bonsheur à tô è bon'appti.

Marci, répond la tablò.

Mè nyon ne l'dion d'ètrò, y réstè appoya contre l'montant d'la pourta,

- Vô sétté, dit Djian Piourré, à la Fidière, na fia a fé tré é'gneaux !

- Ah bon ! fò Fidèle qui é è trè de roudier n'our à mieulla.

Riè que de l'vé, Djian Piourré nè n'a l'égga diè l'groè, mè y pòchetté, tetadé appuoya contré l'poutan d'la pourta. Il a cô on ptiou espoir de se fòrré invitò.

- Mais la fia, elle n'a que dou tetés, fò la Génie d'y fond de sa cosenà, è l'trégéme é'gneau, mè y fò pe m'gier ?

- Ben, y fò mè mé, il èguétté !! Répond l'pour Djian Piourré

Les trois agneaux

Jean pierre, vieux garçon, traîne souvent dans le village. Il a l'habitude de se pointer chez les gens au moment du repas.

Il arrive donc chez les Noël's qui sont tous à table devant un pot au feu qui sent drôlement bon !

- Bonjour à tous et bon appétit.

Merci, répond la tablée.

Comme personne ne lui dit d'entrer, il reste appuyé contre le montant de la porte.

- Vous savez, dit Jean pierre, à la Fougère, une brebis a fait trois agneaux.

- Ah bon ! fait Fidèle qui est en train de sucer un os à moelle.

Rien que de le voir, Jean-Pierre en a l'eau à la bouche, mais il patiente, toujours appuyé contre le dormant de la porte. Il a encore un peu l'espoir de se faire inviter.

- Mais la brebis, elle n'a que deux pis, dit l'Eugénie du fond de sa cuisine, et le troisième agneau, comment fait-il pour manger ?

- Ben, il fait comme moi, il regarde !! répond le pauvre Jean pierre.



Fia (brebis) de la race Savoyôrda THONES et MARTHOD et se tré é'gneaux

Na côrta de la fritière

Y é l'momè d'le élecchons. Bechir, à la fritière, le discuchons sont vivés.

N'a né, Fanfoé è Gueyomé se contréyons dépoé on grand momè. L'ton monté. Te d'on coup, Gueyomé, reuzhe mè n'écrevisse et à benn de pòchesse, dit à Fanfoé :

Sott', y a grand tè que t'me conflé. T'accape, te shampe d'avà le pierrés d'Egypte !!! poé il a fotti l'camp sè dirré « bonna né à tô », mè d'habitida.

Lulu y marécho

Une brève de la fruitière

C'est la période des élections. Bien sûr, à la fruitière, les discussions sont vives.

Un soir, François et Guillaume se contrarient depuis un grand moment. Le ton monte. Tout d'un coup, Guillaume, rouge comme une écrevisse et à bout de patience, dit à François :

Sais-tu, il y a un grand moment que tu me « gonfles », je t'attrape, je te jette derrière les pierres d'Egypte !!! Puis il a foutu le camp sans dire « bonne nuit à tous », comme d'habitude.

Lulu au maréchal

Traditionnels Vœux du Maire La Municipalité avait invité ses administrés à la salle polyvalente de la commune pour l'échange des souhaits de bonheur, de réussite et de bonne santé à tous, en ce début 2014. Les habitants ont été nombreux à répondre à cette invitation. Cette réunion du début janvier a la particularité de faire se rencontrer les Anciens et les Nouveaux habitants qui désirent s'intégrer, et ils étaient nombreux cette année ! En présence de Monsieur BURDIN, Conseiller Général, Monsieur Jérôme ESQUEVIN a pris la parole pour revenir sur les travaux importants effectués en 2013 sur le territoire : Construction d'un nouveau et énorme réservoir d'eau sur la partie haute de la commune, et son raccordement avec le réseau communal, totalement rénové qui permet d'avoir maintenant de l'eau complètement dépourvue de produits javellisés aux Chavonnettes d'abord puis au chef-lieu dans quelques semaines. A terme, Thorméroz sera également branché sur ce même réservoir. Autres travaux d'importance : la sécurisation de la route principale avec aménagement de chicanes conçues pour le ralentissement des véhicules, marquage au sol d'un sentier de cheminement des piétons, rehaussement de chaussée et pose de trottoirs au niveau de l'abribus du chef-lieu, sécurisation aussi des abords de l'école. Totale réfection de la salle dite "des Jeunes" qui devient la salle "des Associations.



Et pour 2014 ? Il faudra terminer ces travaux d'eau et aussi la sécurisation de la route, mais l'opération la plus importante en ce début d'année, ce sera l'élection des conseillers municipaux et du Maire. Pour rompre l'incertitude qui allait en grandissant, Monsieur ESQUEVIN a annoncé qu'il était encore "partant" : reste à constituer l'équipe !

Pour terminer son propos, Mr le Maire a félicité et remercié tous les travailleurs communaux (ouvriers, dames de cantine et de garderie, personnel enseignant), les bénévoles qui animent la commune (nouvelle association culturelle, Parents d'élèves) et ceux qui aident au bien-être des personnes malades ou âgées.

Ainsi commencée, 2014 sera sans doute une bonne année pour Thoiry !



Le documentaire a été rediffusé au Châtelard, dans le massif des Bauges le samedi 10 mai 2014.

« **La Viourne** » est une association collégiale ayant pour but l'organisation d'événements culturels, de temps d'échanges solidaires, et de rencontres citoyennes sur la commune de Thoiry

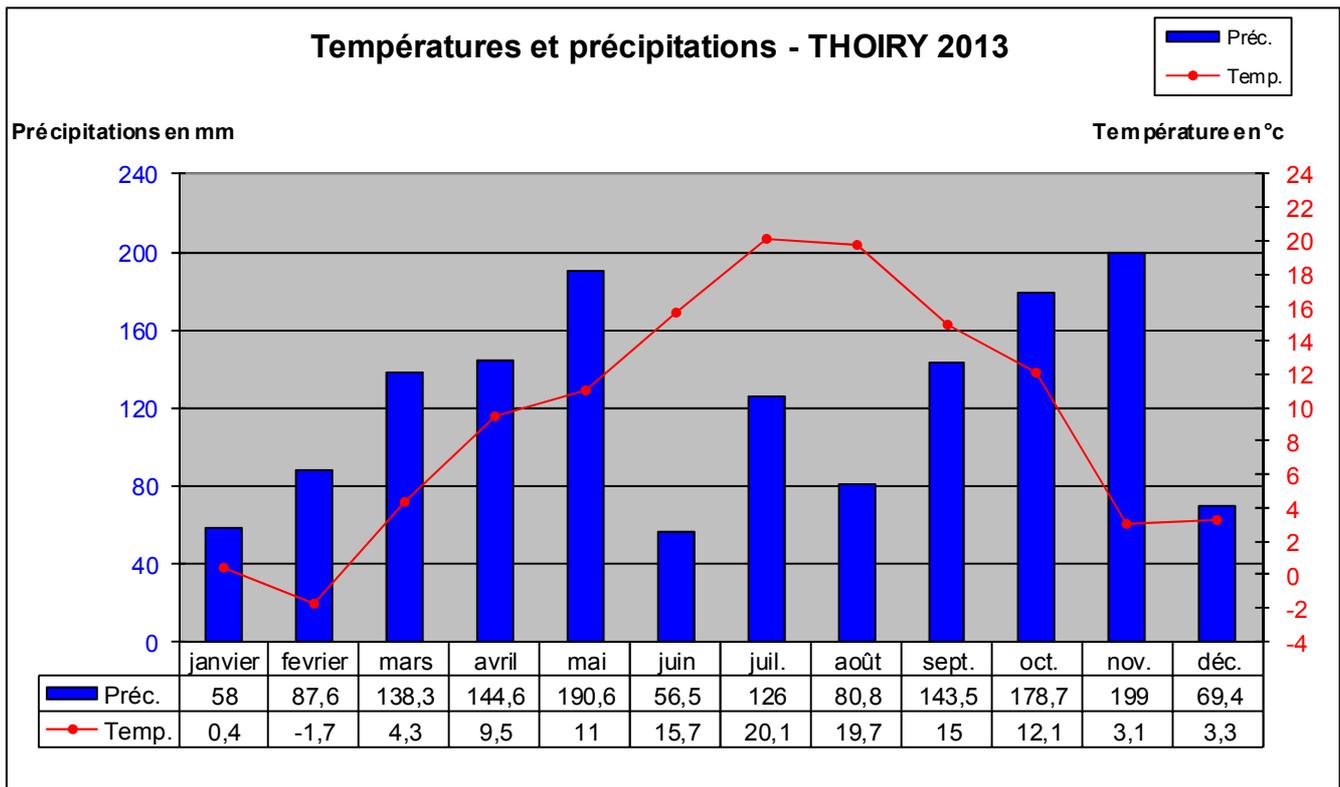
Soirée printemps de La Viourne

L'association « La Viourne » a diffusé samedi dernier le documentaire « **Dans les prés d'en haut** » réalisé par **Mathilde SYRE** en 2012. Ce documentaire raconte l'histoire d'un petit village de montagne en Savoie à travers la parole des anciens qui nous parlent de la vie agricole d'hier et d'aujourd'hui. Cette mémoire a fait sens pour le public présent, composé de gens du village de Thoiry, de tous âges et cette diffusion a rencontré un vif succès, faisant salle comble. Les commentaires allaient bon train pendant et après la projection, replongeant certaines personnes âgées dans leur vie d'antan. La réalisatrice était présente ainsi que Ghislaine (la chevrrière de Rossane), filmée dans le document et qui a offert une dégustation de ses fromages de chèvre !

Tous à la fête de la musique le 21 juin

Cette année, la traditionnelle fête de la musique a commencé à 16h30 en l'église de Thoiry par une représentation de la Chorale de St Jean d'Arvey dirigée par Martine BUENSOZ. Elle était aussi accompagnée par les enfants de l'école ainsi que l'orchestre de TLC (Barberaz). Le public est venu très nombreux. Ensuite l'association "La Viourne" a rassemblé toutes les générations et tous les genres de musiciens dans une ambiance extraordinaire jusque tard dans la nuit. Scène ouverte avec des artistes de Thoiry, Zydéco de Louisiane avec le groupe "John qui saute" et musique Cajun, compositions et reprises avec Anne-Lise au Pays des Morilles et spectacle original avec " le cirque du Désastre" mêlant musique, numéros d'agilité et problèmes philosophiques.



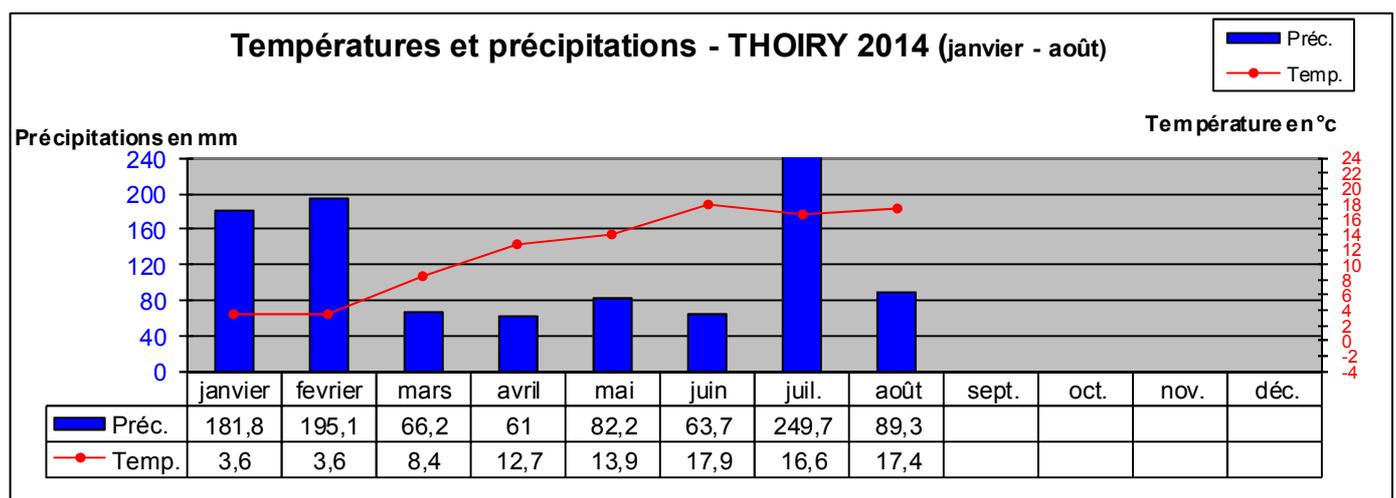


Années	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005
Nombre de jours avec pluie	139	125	96	118	132	152	157	137	112
Total des précipitations (en mm)	1449	1385	1084	1038	1032	1372	1569	1774	1017

Les faits marquants de l'année 2013

	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005
Journée glacée ($T_{max} < 0^{\circ}$)	20	21	11	36	15	7	8	14	33
Journée de gelée ($T_{max} < 0^{\circ}$)	70	65	35	82	58	65	54	75	98
Journée froide ($T_{max} < 10^{\circ}$)	129	120	74	124	96	140	123	117	133
Journée d'été ($T_{max} \leq 25^{\circ}$)	42	50	29	39	58	29	26	52	61
Journée caniculaire ($T_{max} \leq 30^{\circ}$)	5	9	5	11	12	0	0	10	26

(En nombre de jours)



Du 1er décembre 2013 au 30 septembre 2014

Naissances



Mia au foyer de Mélanie BENEFIGE et Pierluigi MASCIA
le 13 décembre 2013 (Thorméroz)

Charlotte au foyer de Sandrine CADOUX et Julien VASLOT
le 11 janvier 2014 (Chavonnettes)

Zoé au foyer de Sonia et Frédéric ZEIGER
le 6 mai 2014 (La Dhuy)

Camille au foyer de Aurélie et Nicolas TESSER
le 14 mai 2014 (Chavonnettes)

Jean au foyer de Marielle et Paul BRUN
le 21 juillet 2014 (La Dhuy)

Clément au foyer de Elsa RINCK et Simon DELEAN
le 30 juillet 2014 (Chavonnettes)

Elisa au foyer de Nathalie MOLLARD et Jimmy PLANCHE
le 12 septembre 2014 (Thorméroz)

Félicitations aux heureux parents et tous nos vœux de bonheur aux nouveaux petits Thoirzans auxquels nous souhaitons une longue et heureuse vie.

Mariages

Chongbo ZHANG et Pierre BOURGET

le 28 juin 2014 (La Dhuy)

Marianne GELON et Geoffrey LEGRAND

le 20 septembre 2014 (Chef Lieu)



Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux

Décès



Simone CHABERT (le 20 janvier 2014)

Aline MOLLARD (le 8 mars 2014)

Georgette MARTIN (le 19 août 2014)

Emile COUDURIER (le 7 septembre 2014)

Que les familles de ces disparus soient assurées de la sympathie et du soutien du Conseil Municipal qui leur renouvelle ses sincères condoléances au nom de tous les Thoirzans

Bienvenue aux nouveaux Thoirzans

De nouvelles familles ont choisi de s'installer à Thoiry dernièrement. Nous leur souhaitons la bienvenue et une bonne intégration dans notre village.

MAIRIE

Tél. : 04 79 28 40 89

Fax : 04 79 28 40 15

Email : thoiry73@wanadoo.frPermanences du secrétariat :

Lundi : de 9 h à 11 h 30 et de 18 h à 20 h

Mercredi : de 9 h à 11 h 30

Vendredi : de 9 h à 11 h 30

Le Maire est présent en Mairie le lundi de 18 à 20 heures ou reçoit sur rendez-vous

LA POSTE

Dans les locaux de la Mairie et suivant les mêmes horaires

ECOLE

Tél. : 04 79 28 46 05

GARDERIE ET RESTAURANT SCOLAIRE

Garderie : 04 79 28 46 05

Restaurant scolaire : 04 79 44 26 85

Les tickets de ces deux services sont en vente en Mairie

ASSISTANTES MATERNELLES

Janine GAUTHIER - Chef Lieu / Tél. : 06 32 52 23 29

Corinne PONCET - Chef Lieu / Tél. : 07 61 98 49 96

Marilyne LAPIERRE - Les Crêts / Tél. : 06 32 75 26 81

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Horaires d'ouverture :

Lundi : de 16 h 30 à 19 h

Jeudi : de 16 h à 18 h

LOCATION GITES COMMUNAUX

Disponibilité et réservation auprès de Loisir Accueil Savoie Réservation : 04 79 85 01 09

Renseignements et tarifs en Mairie : 04 79 28 40 89

Site internet : www.gites-de-france.com*LOCATION SALLE DES FETES / SALLES DES ASSOCIATIONS*

S'adresser à Thierry TOURNIER (06 64 06 44 57) ou à Bruno ROUSSET (07 82 00 52 61)

DECHETTERIE DE SAINT-ALBAN-LEYSSE

Ou : route de la Féclaz / Tél. : 04 79 71 36 05

Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30 (18 h en été du 1er avril au 30 septembre)

Dimanche et jours fériés : de 8 h 30 à 12 h (sauf Noël, Jour de l'an et 1er mai)

ADMR

Secrétariat : Maison de l'environnement à Saint-Jean-d'Arvey / Tél. : 04 79 28 91 90

SERVICE DES EAUX

CHAMBERY METROPOLE / Relations abonnés et urgences : 04 79 96 86 70

SICAL (Syndicat Intercommunal du Canton de Saint Alban Laysse)

Service Enfance / Tél. : 04 79 70 76 01

Service Jeunesse / Tél. : 04 79 70 83 48

Relais Parents / Assistantes maternelles / Tél. : 04 79 33 54 65

Email : sical.adg@orange.fr